

# Les 10 commandements du pratiquant en extérieur

1. J'applaudis aux choses simples et belles, elles font partie d'un patrimoine à sauvegarder absolument
2. Je travaille, me ressource et effectue mes exercices tout en veillant à ne laisser aucune trace de mon passage
3. Je n'abuse pas des multiples trésors que m'offre la nature notamment la cueillette de champignons, de fleurs, fruits, etc.
4. D'une manière générale, je ne fais pas à l'extérieur ce que je ne ferais pas chez moi.
5. Je nettoie à mon arrivée et prends mes déchets en repartant.
6. Je ne détruis pas l'habitat (nids, terriers, galeries, etc.) des habitants de l'endroit et veille même à éviter de travailler dans les abords direct dudit habitat.
7. Je respecte tout arbre, caillou, toute fleur, le moindre brin d'herbe, etc. comme étant un être vivant à part entière.
8. Si je fais du feu, je veille à ne pas le laisser se disperser et je ne pars pas si le feu est encore en braise.
9. Si je me fabrique une arme d'entraînement, je veille tout d'abord à prendre ce qui se trouve au sol avant de devoir me servir sur pied car je sais qu'en cherchant un peu je finis toujours par trouver.
10. Je me renseigne toujours pour savoir si j'ai le droit de travailler là où je suis, forêt, champ, rase campagne, etc.

Je vous souhaite une saine pratique

*Shinan Meishu*